

Les difficultés d'emploi le genre grammatical : Le cas de Bagabaga College of Education

Gariba Iddrisu

French Department, Bagabaga College of Education

Citation: Gariba Iddrisu (2022) Les difficultés d'emploi le genre grammatical: Le cas de Bagabaga College of Education, International Journal of English Language and Linguistics Research, Vol.10, No 1, pp.22-33

ABSTRACT: *The study focused on difficulties of grammatical gender confronted by students in Bagabaga College of Education. The sample size was 58 students and Teachers who responded to the questionnaires and test items for only students. Analyses have revealed that most of the students have difficulties in determining the grammatical genre for inanimate nouns. Finally, the study recommends some strategies to employ to surmount the difficulties.*

KEY WORDS: le genre grammatical, Bagabaga College of Education, Feminin, Masculin

INTRODUCTION

La didactique des langues a beaucoup évoluée dernières années dans l'enseignement/l'apprentissage du FLE. Cette transformation se manifeste dans le domaine de l'emploi du genre grammatical. Beaucoup de recherches ont été effectués dans l'aspect du genre grammatical en FLE. Selon Seguin(1969) un peu après 54% des noms communs en français sont genre. Besson(1994) renforce l'importance du genre grammatical quand il dit le genre grammatical nous permet la reconnaissance des noms communs. En outre, La notion du genre est très importante dans la langue française car il nous permet d'identifier les noms dans leurs propres catégories. Aussi, le genre sert à déterminer le nom par exemple, *Je regarde la maison* « la maison » c'est nom féminin .Cependant, c'est un domaine qui pose beaucoup de problèmes chez les étudiants de Bagabaga College of Education. Bartning(2000) partage même point de vue quand dit l'acquisition du genre en français est l'un des domaines plus problématique pour l'apprenant.

Le nœud central de cette recherche porte sur les difficultés de déterminer le genre grammatical chez les étudiants de Bagabaga College of Education. Nous, nous interrogeons sur les causes et les implications du genre grammatical sur l'apprentissage/l'enseignement du FLE. Enfin, nous proposerons les suggestions pour contournons ces difficultés.

Problématique

Pendant nos cours en en classe nous avons constaté que beaucoup d'étudiants éprouvent de difficultés dans l'emploi du genre grammatical. Nous présentons ci-dessous, à titre illustratif des erreurs commises par les étudiants de Bagabaga College of Education.

Mon mere est boucher

Kofi est travailleuse.

Ma stylo a perdu.

Dans première phrase, adjectif possessif n'a pas bien placé. Lors que le genre est féminin, il doit s'accorder avec « ma ». La deuxième phrase, Kofi est un nom masculin, ***travailleur*** doit s'accorder avec le genre. Finalement, le déterminant possessif ***mon*** est un bon choix car le stylo est un genre masculin.

Objectifs

Le nœud central de cette recherche porte sur les difficultés de déterminer le genre grammatical chez les étudiants de Bagabaga College of Education. Nous, nous interrogeons sur les causes et les implications du genre grammatical sur l'apprentissage/l'enseignement du FLE. Enfin, nous proposerons les suggestions pour contournons ces difficultés.

La notion genre

D'après, Grevisse (2005 :23) le genre grammatical indique en général, le sexe des êtres. Aussi, le genre est un système qui classe certains noms fondamentalement masculins et féminins ou neutres. Le français a deux genres : masculin et féminin. Il a formulé trois règles pour résoudre les problèmes du genre grammatical. Ce sont les règles morphologiques, sémantiques et phonologiques. Ces règles visent à rationaliser du genre grammatical en français.

Sémantiquement, nous avons certains noms qui sont naturellement au sexe masculins et féminins, par exemples : fille, femme, dame sont féminins alors que l'homme, le garçon, père, oncle, neveu et oncle appartiennent au masculin.

Deuxième, règle comprend la morphologie, qui porte sur les noms dérivés du verbe par la suffixation de -ation sont féminins et d'autres sont masculins par exemple, un porte-monnaie (verb porter +nom).

La notion du genre linguistique

Le terme *genre* représente groupe d'êtres ou de choses ont un ou des traits communs notamment le sexe. Selon Grevisse (1980: 226) le genre du nom est, en l'identification du sexe des êtres: on a attribué le genre masculin aux noms d'êtres animés mâles, le genre féminin aux êtres animés femelles. le *genre*, réfère au sexe masculin (mâle) ou féminin (femelle). En ce qui concerne le *genre*, c'est une caractéristique morphologique invariablement attachée à tout nom même les noms et les adjectifs invariables en genre. « délice » etc. Dans ce cas, il faut nécessairement des éléments auxiliaires (déterminants ou adjectifs) pour déterminer le genre du mot. Contrairement à l'anglais où nous avons des entités avec du genre neutre, toutes entités animées ou inanimées a un genre en français.

Cependant, nous avons le concept du *genre générique* en français. Une situation où un genre est représentatif des deux. C'est-à-dire: une situation où le masculin représente le mâle et la femelle et le vice versa. Dans la bible, par exemple, il est dit que « Dieu a créé *l'Homme* à son propre image » Genèse 1:27 L'usage du mot « *homme* » dans le contexte donné ne fait pas référence qu'aux êtres humains du sexe mâle, le terme comme utilisé fait référence également aux êtres humains du sexe femelle. De même, avec le mot « *la souris* »: petit mammifère rongeur. Qu'on ait affaire au mâle ou à la femelle, on dit toujours « *une souris* » ou « *la souris* » et jamais « **un souris* » ou « **le souris* ».

Le concept de genre semble entrainer beaucoup de problèmes surtout avec les entités Inanimées. Prenons à titre d'exemple « *pays* » et « *nation* », ces deux termes sont plus ou moins Synonymes dans la mesure où ils sont utilisés l'un pour l'autre et tous deux renvoient à une même entité inanimée. Si tel est le cas, pourquoi doit-on dire « *un pays* » mais jamais « ** un nation* » mais plutôt « *une nation* » Oublie-t-on que ces deux termes renvoient à une même entité ? Quel est donc le genre réel de l'entité auquel ces deux mots **renvoient** ?

Le genre grammatical, ferait donc partie d'un ensemble d'outils 34 permettant de trier les substantifs et d'en distinguer des subdivisions cohérentes. Aussi, comme les autres outils grammaticaux, le genre n'existe pas dans toutes les langues et peut se manifester de différentes façons. G. G. Corbett, dans un article de 2005 sur le « nombre de genres », indique que sur un ensemble de 256 langues, 144 ne présentent pas de système de genre, 76 présentent un système bipartite ou tripartite, 12 un système quadripartite et 24 utilisent 5 genres ou plus (Corbett 2005) 35. Les langues sans genre grammatical sont donc majoritaires.

Toutefois, que ce soit G. G. Corbett et A. Kibort (Corbett et Kibort 2008) ou avant cela M. Arrivé (Arrivé 1997), les autrice/teurs soulignent que l'absence du genre grammatical. Almost all languages have some grammatical means of dividing up their noun lexicon into distinct classes. Gender is one such device. (Corbett et Kibort 2008). Ensemble dans lequel on pourrait aussi inclure les outils déictiques, verbaux, possessifs, numéraux, etc. « marques explicites et régulières, sous la forme, généralement, de préfixes ou de suffixes » (Arrivé 1997, p. 85), contrairement aux genres qui en seraient dépourvus. d'une présentation générale du fonctionnement du genre grammatical, ne seront pas retenues, malgré l'intérêt qu'elles peuvent présenter. Le manque de la notion de genre fait que nos apprenants n'arrivent pas à bien manier l'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire être, (surtout lorsque le sujet du verbe est au féminin). C'est-à-dire; les apprenants ont tendance à négliger la flexion « e » (indicateur du sexe féminin) dans leur production écrite. Nous avons à titre d'exemple; « **Elle est venu moi* » au lieu de « *Elle est venue moi* ».

L'accord du genre grammatical

l'accord, qui est une condition grammaticale qui se réalise dans des langues telles que le français. Aussi, le genre grammatical attribue au nom, joue un rôle d'accord entre ce nom, l'adjectif et autres catégories associées à lui. Selon Bessler (1999 : 5), indique que l'élément X s'accorde en genre avec un élément Y si X et Y sont dans une certaine configuration Syntaxique et que X manifeste morpho-phonologiquement le trait morphosyntaxique du genre de Y. prenons l'exemple (1.2) : (1.2) **La travailleus-e.**

De même, l'accord est le moyen auquel le trait du genre est réalisé morpho syntaxiquement. Une fois cette loi enfreinte, on constate un agrammaticalité. Selon Guillaume(2010), locuteurs natifs du français attribuent le genre grammatical à l'aide de certains indicateurs tels que le contexte, les formes d'adjectifs, les pronoms ou les propriétés structurelles des noms y compris(les morphèmes dérivatifs). De même, Hellinger et Bussmann(2001) soulignent que les types de genre grammatical, varient selon la langue donnée. Par exemple, en latin, en allemand ou en russe les trois types de genre sont présents. les langues comme français, l'espagnol ou l'italien ont perdu le genre grammatical neutre. D'après arrive(1997) la catégorisation grammaticale du genre grammatical en français peut faire la référence à des noms animé et inanimé. Selon Cobbett (1991) l'attribution du genre grammatical en français peut être déterminée par des propriétés morphologiques et sémantiques. Corbett continue à dire que le genre grammatical dépend des formes de noms

L'acquisition genre grammatical en L1

Beaucoup de recherches ont porté sur domaine de l'acquisition d'une L1, souvent Contrastée avec celle en L2. D'après (Gaouaou 2014) on n'acquiert pas L2 de la même façon qu'on acquiert notre L1. Pour Meisel (2009), dit il y a deux types d'acquisitions qui n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques. si le développement de la L1 se concrétise très tôt, et celui de la L2 est relativement plus lent. L'acquisition en L2 coïnciderait avec une plus grande hétérogénéité dans les usages, tant au niveau interindividuel qu'intra-individuel.

La différence est que l'acquisition d'une langue maternelle coïncide avec celle de L2, dans laquelle l'enfant est engagé(e) dans sa totalité, tandis que ce même enfant devra cheminer d'un système de signes à un autre (Gaouaou 2014 : 66). Meisel (2009) insiste sur le principe que tous les enfants possèdent la capacité de développer une compétence grammaticale totale dans la langue [maternelle] à laquelle ils sont exposés.

Pour bien saisir et faire un bon travail, c'est très impératif pour nous analyser les travaux littéraires de quelques chercheurs qui ont déjà traité ce domaine du genre grammatical. A ce stade, nous citons à titre d'exemple le travail de Hovor(2015) reprend les propos de Dubois et al(1991) qui dit le genre est une catégorie grammaticale fondée sur la répartition des noms en trois classes (masculin, féminin, neutre). Dans sa mémoire intitulée « difficultés d'emploi du genre par les

apprenants du FLE. Il a examiné les difficultés de ses apprenants dans l'emploi du genre grammatical. Le travail de Hovor a été réalisé auprès des apprenants de JHS avec une population de 32 répondants. Elle a utilisé comme instruments de collecte des données deux tests et une observation pour son enquête. Elle a conclu que les difficultés d'emploi du genre grammatical en français sont attribuables d'une part à la nature compliquée de la langue française et autre part à la méthodologie employée par des enseignants dans le processus des cours. Hovor(2015) a proposé des stratégies comme la pratique régulière et des exercices structuraux pour résoudre le **problème**. Le travail d'Anne-Marie Houdebine porte sur la féminisation et l'invisibilisation des femmes. ceux d'Edwige Khaznadar comprend de l'héritage problématique des théories de la marque en langue française (Khaznadar 1990), pour Patrizia Violi, elle propose une analyse morpho-sémantique du genre (Violi 1987), ainsi que ceux de Claire Michard sur les fondements de la hiérarchisation des genres 18 sont considérés comme pionniers. Les travaux d'Anne-Marie Houdebine, et notamment son ouvrage de référence sur La féminisation des noms de métiers (Houdebine 1998), ont largement participé à vitaliser les travaux linguistiques sur le genre : les productions sont sorties depuis sur la question sont extrêmement nombreuses, en France et dans d'autres pays **francophones**.

Causes de difficultés du genre grammatical en langue française,

La catégorie grammaticale du genre, est normalement consiste en langue française, peut être considérée comme double à plusieurs niveaux : elle constitue à la fois un répartitoire des substantifs et un phénomène morphosyntaxique d'accord en français, le répartitoire en question distingue les noms entre **deux**

Genres grammaticaux : masculin et féminin. L'accord peut se réaliser au sein ou hors du syntagme nominal. Nous pouvons distinguer deux types de répartition des substantifs, selon les typologies de référents distincts.

Du fait de sa complexité, le genre grammatical questionne, le nombre de linguistes qui se sont penchées sur cet objet, aussi bien au sein des études de genre qu'en dehors **de celles-ci**.

Le genre ne peut s'appliquer qu'aux êtres animés- (êtres vivants). C'est-à-dire que le genre est naturellement un phénomène attribuable aux êtres sexués. En effet, l'apprenant, à ce niveau, comprend clairement que ce qui est désigné mâle/masculin ou femelle/féminin en anglais correspond à son équivalent en sa langue maternelle. Et ceci concerne seulement les noms des êtres animés- (humains et animaux). Le genre biologique-mâle/femelle le genre grammatical-masculin/féminin. Cela pose déjà des difficultés pour l'apprenant ghanéen dans l'emploi de l'adjectif et du participe passé en français. Or les difficultés proprement dites se manifestent dans la question de comment déterminer surtout le genre des substantifs en français? L'idée du genre pour l'apprenant dans les deux langues déjà acquises (L1 et L2), c'est le genre naturel dont la distinction recouvre la différence de sexe, très facile à déterminer. Cas dans cette optique, si une entité n'a pas de sexe (naturel), il n'a pas de genre. Et voilà l'apprenant ghanéen trouve très difficile

à comprendre et à accepter ce phénomène du français où on confère le genre (masculin ou féminin) aussi aux entités inanimées (et non sexuées). En fait, ce genre est, bien sûr, dépourvu de toute relation avec un référent sexuel proprement dit. Selon Arrivé et al (1986:285), ce genre est « un genre fictif attribué aux objets non animés ». Ce qui revient à dire qu'au niveau de la connotation, ce genre ne fonctionne pas moins comme catégorie sémantique. C'est le genre grammatical qui n'a rien à avoir avec le sexe naturel du référent. Par exemple, bien que « le melon » et « la pomme » soient des entités inanimées d'une même classe (classe de fruit), tous deux dépourvues de sexe, « le melon » est perçu comme étant du genre masculin alors que « la pomme » est du genre féminin. A ce compte, ce qui est susceptible d'aggraver le problème, c'est l'existence des bizarreries et des difficultés de la répartition entre les genres en français. Par exemple, pour les non animés, à propos des noms des grands bateaux, des noms propres des villes et même des pays et autres. Pourquoi doit-on dire: « le Ghana » et non pas « le Gambie ». Ne sont-ils pas tous deux des pays ? Pourquoi l'un est masculin et l'autre féminin? Et pour les êtres animés, bien que leur catégorie du genre puisse être en relation avec la catégorie naturelle du sexe, c'est une relation complexe. Car, il existe de substantifs masculins appliqués à des femmes et vice versa. Par exemple, on dit toujours: « le docteur » même s'il est question d'une femme. De même, on dit: « la vedette » s'il on a affaire à un homme. Par ailleurs, pour les animaux, il n'existe d'oppositions morphologiquement marquées entre le masculin et le féminin que pour un nombre limité d'espèces. Le problème est que dans le cas des tous petits animaux, il y a un seul genre (masculin ou féminin) pour représenter le genre de chaque petit animal malgré leur genre naturel ou même encore leur sexe (mâle/femelle) que l'apprenant est obligé de déterminer. Ce type de genre est appelé le University of Ghana genre générique une situation de fait linguistique où un des sexes (mâle/femelle) est utilisé génériquement pour représenter les deux sexes. Par exemple, on dit « la souris » même si on a affaire à une souris mâle. A ce point, comment l'apprenant saura-t-il qu'il faut le genre masculin ou féminin au substantif en question? Voici encore une difficulté que pose la notion de genre à nos apprenants. En outre, il existe une variation du genre avec le nombre. Ce phénomène étrange s'observe pour des substantifs tels que: amour, délice, et orgue. Prenons à titre d'exemple, amour. Amour, généralement, est du genre masculin lorsqu'il est au singulier mais est féminin lorsqu'il s'agit du pluriel. A ce point, comment est-ce que l'apprenant du niveau en question saura-t-il ce changement de genre dû à la variation de nombre.

Assignment du genre grammatical.

Le genre grammatical de certains noms qui sont des êtres humains qui ne reflète pas leur genre naturel (« le ministre » peut faire référence à une femme) et les marques formelles le plus souvent des exceptions. Parallèlement, le genre d'un nom est rarement ambigu pour un locuteur de langue maternelle française qui commet peu d'erreurs de catégorisation. De plus, le genre constitue des noms, permanent et indépendant dans du discours. Par exemple, la qualité « féminin » du mot « table » est déterminée, constante, et ne dépend pas du contexte dans lequel ce mot est utilisé. Certains chercheurs pensent que le genre doit être appris nom par nom, en tant que propriété spécifique non susceptible d'être réduite au son ou à la forme (SurrIDGE, 1993). Le genre nominal est une information stockée de manière explicite en mémoire et disponible après l'accès à la

représentation lexicale des noms (Bates et al., 1995), toute information qui ne peut être dérivée de l'application de règles (Tanenhaus et Carlson, 1989). Effet, tous les noms possèdent un genre (masculin, féminin, ou neutre) mais il n'existe pas de règles permettant de déterminer ce genre. Cependant, on observe des Genre et reconnaissance des noms 429 régularités sémantiques, phonologiques et morphologiques qui peuvent constituer des indices du genre nominal. Le modèle conçu par MacWhinney et al. (1989) correspond à un réseau de connexions dans lequel les connaissances sont distribuées sur plusieurs unités de représentation. Le réseau, entraîné avec 2 000 noms puis testé avec 200 nouveaux noms, a fourni l'article attendu dans 70 % des cas. MacWhinney et al. (1989) concluent que le processus de détermination du genre peut être décrit en termes d'acquisition d'indices constitués par les régularités formelles et sémantiques du système allemand de répartition des noms dans les catégories de genre. L'information de genre serait stockée en mémoire sous la forme de connexions qui relie les unités représentant la forme phonologique des noms aux unités représentant les articles. Néanmoins, MacWhinney (1996).

DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES

Population de référence

Nous avons entamé la recherche à Bagabaga College. Ce travail a été entrepris dans une seule classe. C'est dans cette classe que la plupart des étudiants ont éprouvé les difficultés qui portent sur le domaine du genre grammatical. Nous avons conduit les tests auprès des apprenants de troisième années parce qu'ils ont appris le français durant trois ans. Ils sont censés disposer d'un haut niveau de langue dans l'expression écrite en français. Les enseignants que nous avons interviewés étaient cinq au total dans toutes ces écoles.

Instruments utilisés dans l'étude

Les instruments de mesure sont composés d'un test et deux questionnaires adressés aux enseignants et aux apprenants.

Description du questionnaire

Les questionnaires se répartissent en deux. L'un adressé aux enseignants et l'autre aux apprenants. Le questionnaire pour les enseignants comprend deux volets : le premier volet est composé des données personnelles des enseignants et la deuxième porte sur le genre. Le questionnaire pour les apprenants est composé de deux sections. La première prend en compte des données personnelles des apprenants et le deuxième est sur leur profil linguistique. Le but est de déterminer les difficultés rencontrées par les apprenants.

Test du genre grammatical

Le test qui se compose de genre grammatical déjà traités en classe. Ce test comprend beaucoup de noms communs. Le but de ce test est d'évaluer la compétence du genre grammatical chez les apprenants.

Profil linguistique des apprenants

Langues maternelles des apprenants.

Les données montrent que 22 des apprenants soit 38% sont Dagombas et auraient donc dagbani comme langue maternelle, 8% soit 14 sont du groupe ethnique Twi. Nous avons 13 apprenants, soit 22%, qui s'expriment en Dagaare. 15 apprenants, soit 26%, parlent Gonja. En plus de sa langue maternelle, chaque Ghanéen ou Ghanéenne apprend à l'école l'anglais et le français comme deuxième et troisième langues respectivement. Étant donné cette situation multilingue, nous pouvons dire que les difficultés des apprenants qui portent sur le genre grammatical en français sont partiellement liées à ce problème.

Connaissance du genre grammatical

Quelle langue est facile à attribuer le genre grammatical?

les données nous montrent que tous les apprenants (soit 100%) ont choisi anglais. Dans l'apprentissage, il y a la tendance d'appliquer mêmes règles en anglais pour déterminer le genre en français.

Emplois du genre grammatical dans la phrase.

Donnez-vous souvent les exercices du genre grammatical à vos apprenants?

Difficultés d'emploi du genre grammatical

Est-ce que vos apprenants ont des difficultés en apprenant le genre grammatical ?

80% des enseignants (soit 4) ont choisi *Oui* comme réponse à la question. Ils pensent que L'enseignement du genre grammatical n'est pas une tâche facile et les apprenants ont des difficultés à ce domaine mais 20% des enseignants (soit 1) ont répondu non. Etant au courant de l'existence du problème comme l'attestent beaucoup d'enseignants eux-mêmes, ils doivent également être en mesure de diagnostiquer les causes et de déterminer les effets dans le but de penser aux moyens possibles pour surmonter les difficultés.

Analyse des données des exercices sur le genre grammatical

1. Mon directeur est (Travailleuse)

Nous avons trouvé que 20 des apprenants, soit 36% ont eu la bonne réponse. La majorité des apprenants 38, soit 64%, ne sont pas arrivés à trouver la bonne réponse à la question. Nous avons constaté que les apprenants ont de la difficulté de Distinguer entre le genre masculin et féminin.

2.....Ferre est intelligent. (Mon, ma)

Les données laissent voir que 31% des apprenants, soit 18, ont réussi à trouver la bonne réponse. 40 des apprenants, soit 69%, ont eu tort. L'emploi de « mon » et « ma » pose problème chez les apprenants. Nous notons que ce fait peut être attribué au transfert linguistique. Autrement dit, l'emploi de *mon* et *ma* en français et anglais créent confusion. Pourtant, les professeurs possèdent un bon niveau académique et pédagogique. cela nous révèle encore une fois par les insuffisances

constatées que les apprenants s'exercent peu, même très peu en classe. Cet état de choses a naturellement une incidence négative sur leurs performances.

3..... développement est un mot clé.

La plupart des apprenants 83%, soit 48, ont eu la bonne réponse alors que 10% des apprenants, soit 17, n'ont pas trouvé la bonne réponse. il nous fait découvrir que les apprenants n'ont pas beaucoup de difficultés surtout avec nom.

Nous voulons réserver nos commentaires sur ce fait jusqu'à ce que nous ayons observé les traits que les autres noms vont présenter

Implications didactiques

1. D'abord, les résultats signifient que l'utilisation du genre grammatical pose un problème chez les étudiants de Bagabaga College of Education malgré le fait que leur l'emploi efficace est pertinent dans l'acquisition des compétences linguistiques à l'écrit et l'oral.

2. En plus, les résultats impliquent aussi que les enseignants sont compétents pour comprendre le problème et le contourner car ils ont beaucoup d'expérience et le niveau requis. Donc il faut la motivation et l'encouragement puisque la maîtrise de l'emploi du genre grammatical par les apprenants dépend d'eux.

3. Aussi, les résultats montrent que la plupart des difficultés basent sur l'enseignement et l'apprentissage et cela veut dire que les enseignants doivent reconnaître la place du genre grammatical dans l'enseignement/apprentissage à travers l'emploi des méthodes appropriées et les exercices pour les apprenants.

4. Enfin, les résultats mettent le doigt sur certaines erreurs émanant du transfert dans l'emploi du genre grammatical et l'importance d'apporter l'attention des apprenants sur le pluriel des noms en anglais et en français, en les épaulant à bien comprendre la nature particularité des deux systèmes.

CONCLUSION

En somme, nous n'avons pas totalement épuisé ce travail. Notre but principal est d'apporter notre modeste contribution à un meilleur emploi du pluriel des noms communs en français. Nous pensons aussi que les propositions données seront à mesure de relever ce défi qui milite contre les apprenants du FLE. L'intégration des activités interactives dans un cours de grammaire, telles que la définition d'objectifs clairs, la bonne structuration des tâches et le réemploi actif des structures exploitées dans des situations de communication réelles ou simulées, maintien de l'intérêt des apprenants et l'adoption de modèles appropriés pour l'activation des intéressées sont également indispensables à un meilleur enseignement du pluriel des noms communs au niveau SHS.

Références

Arrive. (1997). Coup d'oeil sur les conception du genre grammatical. Comptes rendus des séances de L'Académies de l'inscription nette Belles Lettres, 14ie.années, i, 81-96

- Barting, I. (2000). Gender agreement in L2 in French: Preadvanced VS advanced learners. *studia linguistica*, 54(2) 225-237
- Blessier, P.(1999). Une analyse morphosyntaxique de l'accord en français. Québec : les presses de L'université Laval.
- Corbett. (2005). *Gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Grevisse(1993):*Précis de Grammaire française : classification de noms*, Paris : Duculot.
- Houdebine Gravaud Anne-Marie,(2003) « trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou le langage des femmes et la sexualité dans la langue les discours, les images langage et société p.106,p.33-61
- Hovor, G.K.(2015) :Difficultés d'emploi du genre par les apprenants du français langue Étrangère a Bethel A,M.E Zion J.H.S Ashaiman) Mémoire réalisé au Département de l'University of Education, Winneba(unpublished)and Cognition
- Meisel,J. (2009). Early child second language acquisition: French gender in German children> *Bilingualism: Language and cognition*.
- Séguin. (1973). Le genre des adjectifs en français : analyse quantitative et correspondances phonographiques des règles. *Langue française*, 20,52-74
- Sturbridge, M.(1993). Gender assignment in French: The hierarchy of rules and the chronology of acquisition. In: *International Review of Applied Linguistic*, 3,(2), 71-95